

Charles Miquelon comme vice-président aux relations de travail

Lorsque je traite une situation problématique, c'est comme si je représentais un membre de ma propre famille. J'ai toujours mis tous les efforts et le temps nécessaire. Je pense que la clé du succès réside dans le travail d'équipe, les efforts investis pour aider les membres et l'implication pour la préservation des droits des travailleurs que je représente.

Le poste de vice-président aux relations de travail est un poste qui comporte beaucoup de responsabilités. Il doit être comblé par un membre qui connaît bien toutes les fonctions du groupe bureau, métier et technique. La personne doit aussi connaître les secteurs, les facultés, les services, la convention collective, les lois et les règlements qui y sont associés. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir qu'avec une expérience pratique.

L'historique de mon implication :

Mon implication syndicale a commencé en me présentant comme **délégué** dans le secteur de la Faculté d'éducation et FEPS en **2005**. Lorsqu'un poste au **comité des relations de travail** s'est libéré, en **2006**, je me suis présenté pour collaborer avec l'équipe en place.

Je représentais un secteur qui comptait 90 % de femmes. Un poste est devenu vacant au **comité de l'équité salariale** en **2007**. Je me suis joint à l'équipe en place pour mieux comprendre le processus pour ensuite l'expliquer aux membres que je représentais.

En **2008**, le bureau syndical avait besoin d'aide. Tel que les statuts le mentionnent, j'ai soumis ma candidature au comité de relations de travail pour aider l'équipe en place et la nomination par l'exécutif syndical a tenu compte de mon expérience, ma jeunesse et mon dynamisme. Je suis devenu permanent au bureau, plus précisément **agent de relation de travail**.

En **2009**, j'ai dû quitter le comité de l'équité salarial étant donné que le comité syndical de l'équité salarial était libéré à temps plein. Les commentaires étaient que je faisais du bon travail. Mais j'ai décidé de me consacrer entièrement à mon rôle d'**agent de relation de travail**.

En **2009 et 2010**, j'ai pris l'initiative d'aller à des formations qui étaient offertes par la centrale syndicale sur la CSST, les réclamations du travailleur, sur les règles et procédures d'audience, ainsi que sur la jurisprudence des dernières années sur différentes situations en milieu syndicale, pour ne nommer que ces cours-là.

En **2010**, le poste de vice-président aux relations de travail devenait vacant. J'ai présenté ma candidature sur le poste. Lors de l'assemblée, j'ai exposé mes qualités, mon implication depuis 5 ans, mes connaissances de la convention collective, de la CSST et des lois. J'ai été élu au poste de **vice-président aux relations de travail**.

RENCONTRES D'INFORMATION SEESUS

Personne ressource : Charles Miquelon

Dates : 7 octobre
4 novembre
2 décembre

Heure : 12 heures à 13 heures

Local : A8-239

Ces séances d'information syndicale se veulent informelles et ouvertes. Des sujets comme l'application de la convention collective, les procédures reliées aux griefs ou à la CSST, ou encore, les procédures et structures syndicales, pourront y être abordés.

Un rappel de la tenue de chaque rencontre vous sera envoyé par courriel. C'est une invitation à toutes et à tous.

le point d'appui volume 12 numéro 2

En 2010, j'ai organisé, avec le président et une membre du comité, des rencontres d'information (image jointe) pour les délégués et les membres, pour leur permettre d'acquérir de l'expérience, des connaissances sur des questions générales, la structure syndicale, les comités du SEESUS. De plus, nous répondions aux questions qui étaient issues des personnes présentes à ces rencontres. Je suis content que l'idée soit ressortie dernièrement d'autres candidats. Je suis en faveur de poursuivre ce type de rencontre et d'autres similaires qui pourraient être organisées.

Depuis mon élection au poste de vice-président, j'ai assumé les responsabilités qui y sont associées. Ces responsabilités étaient celles d'être sur l'exécutif syndical, sur le comité des relations de travail, sur le comité de stratégie et sur le comité de négociation.

Comme membre du comité de négociation, lors des rencontres de négociation mon expérience m'a permis de mettre en évidence des situations problématiques dont j'avais été témoin.

Le poste de vice-président m'a permis d'être permanent au bureau du syndicat, sur le comité des relations de travail et d'être sur l'exécutif syndical. Ce poste est essentiel pour le travail que je fais et que je veux continuer. Lorsque je suis devenu vice-président aux relations de travail, j'ai laissé le poste que j'occupais auparavant sur le comité des relations de travail. Mme Mélanie Cloutier représente maintenant le groupe technique au comité de relation de travail. Les autres postes ont tous été comblés au conseil syndical de mars 2011. C'est grâce au poste de vice président aux relations de travail que je siège encore au comité des relations de travail.

En assumant la fonction de vice-président aux relations de travail, je peux aisément transmettre l'information à travers ces comités.

Pour conserver mon poste au bureau syndical, le poste de vice-président est essentiel.

Voter pour moi, c'est démontrer que le travail d'équipe avec les comités et avec vous avant et durant la grève a été apprécié !

Pour toutes ces raisons, je sollicite votre vote. Je pourrai, donc continuer à vous représenter avec cœur !

Charles Miquelon